



## *Ville de Shawinigan*

**Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Shawinigan, tenue au lieu ordinaire de ses séances le 4 mars 2014.**

**À laquelle séance, il y avait quorum sous la présidence de monsieur Michel Angers, maire.**

R 122-04-03-14

### **DÉCLARATION RELATIVE À LA RÉFORME DE POSTES CANADA**

**CONSIDÉRANT QUE** Postes Canada a récemment annoncé officiellement la réforme de ses services;

**CONSIDÉRANT QUE** cette réforme implique une augmentation des coûts des envois postaux et l'élimination progressive sur cinq ans du service postal porte à porte;

**CONSIDÉRANT QUE** ce service postal sera remplacé par des boîtes postales communautaires;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Shawinigan souhaite exprimer son inquiétude face aux conséquences que cette réforme aura, entre autres, sur les aînés et les personnes à mobilité réduite qui comptent sur la livraison du courrier à domicile;

**CONSIDÉRANT QUE** toute intervention sur le domaine public est de juridiction municipale et qu'il appartient à la Ville d'autoriser toute implantation de mobilier et toute occupation de domaine public;

**CONSIDÉRANT QUE** l'annonce de Postes Canada de mettre fin à la livraison du courrier à domicile n'a fait l'objet d'aucune consultation;

**PAR CES MOTIFS,**

Il est proposé par : la conseillère Lucie De Bons  
Appuyé par : le conseiller Serge Aubry .

Et résolu

Que le Conseil de la Ville de Shawinigan demande à Postes Canada de surseoir à sa décision d'éliminer le service postal porte à porte et d'amorcer une consultation avec le milieu municipal.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Copie certifiée conforme  
Le 5 mars 2014

  
Me Yves Vincent  
Greffier